



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## certificats

Question écrite n° 72980

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la justice sur le problème de renouvellement des passeports et cartes d'identité. Au moment où un partenariat État-communes s'est instauré pour le traitement de ces dossiers, il souhaiterait connaître le volume de demandes de certificat de nationalité déposées auprès des tribunaux d'instance sur les cinq dernières années. Et pour être précis, il souhaiterait connaître le nombre de dossiers de certificat de nationalité liés à la demande de renouvellement de ces papiers. Enfin il aimerait savoir quel est le délai moyen de délivrance de ce type de certificat par les tribunaux d'instance.

### Texte de la réponse

Le nombre de demandes de certificats de nationalité traité en 2004 était de 141 883. Il s'est élevé à 127 409 en 2005, 135 281 en 2006, 145 965 en 2007 et 123 297 en 2008. Les outils statistiques ne permettent pas de préciser, parmi ces chiffres, la proportion de certificats sollicités dans le cadre d'une procédure de renouvellement de papiers d'identité, ni le délai moyen de délivrance de ces certificats.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Dufau](#)

**Circonscription :** Landes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72980

**Rubrique :** Nationalité

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 11 mai 2010

**Question publiée le :** 2 mars 2010, page 2283

**Réponse publiée le :** 18 mai 2010, page 5572